

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COOPÉRATION RÉGIONALE La pêche durable à l'honneur



Ebène, 13 mai 2021 - Les principales organisations et institutions régionales qui œuvrent pour promouvoir la pêche durable dans le sud-ouest de l'océan Indien ont réitéré leur engagement à unir leurs efforts afin d'exploiter efficacement les ressources halieutiques de la région. Celles-ci représentent un manque à gagner de 7,5 milliards de dollars américains par année selon la Banque mondiale. Les entités concernées se sont réunies pour le deuxième comité de pilotage du programme ECOFISH, au siège de la Commission de l'océan Indien, afin d'adopter les lignes directrices de leur coopération dans ce secteur pour les douze prochains mois.

Cette collaboration rassemble la Commission de l'océan Indien (COI), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Agence du lac Tanganyika (ALT), l'Organisation de la pêche du lac Victoria (OPLV), la Commission des thons de l'Océan Indien (CTOI) et la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFC). Promu et financé par l'Union européenne (UE), ce partenariat contribuera à consolider les acquis des États de la région en faveur d'une pêche durable, génératrice de croissance et d'emplois. « *Toute*

notre action commune doit reposer sur le respect de nos diversités et la recherche constante de complémentarités. Elle doit aussi promouvoir un authentique esprit de partage et de solidarité qui constituent des valeurs cardinales dans notre mission collective de coopération », a rappelé Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la COI lors de son discours d'ouverture.

Ce deuxième comité de pilotage a permis d'apprécier les réalisations d'ECOFISH à ce jour. *« Il nous faut également tirer des leçons des défis qui nous ont contraints à limiter nos activités et avancer des propositions qui nous permettront de faire face à la pandémie pour atteindre nos objectifs envers nos bénéficiaires », a souligné Geza Strammer, chef de la coopération de la délégation de l'UE auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles.*

Parmi les points saillants de la réunion figurent un état des lieux des opportunités et défis des pays cibles du programme en matière de pêche, la mise en place d'outils pour une prise de décisions plus avisées en termes de protection et d'exploitation des ressources de la région, et la relance du Programme régional de surveillance des pêches afin de lutter contre la pêche illégale.

Au niveau des communautés de la région, ECOFISH se félicite d'avoir identifié et soutenu neuf initiatives de démonstration par des subventions s'élevant à plus de sept millions d'euros. Ces projets incluent des actions de soutien à l'autonomisation économique des pêcheurs, outre les efforts visant à promouvoir la pêche artisanale.

La démarche à suivre dans le contexte de la COVID-19 a également été abordée. Dans cette optique, Motseki Hlatshwayo, président en exercice du comité de pilotage d'ECOFISH, a incité les différentes parties prenantes à *« trouver des moyens innovants pour assurer la continuité des activités, car la COVID-19 ne partira pas de si tôt ».*

Le programme ECOFISH, qui devrait se poursuivre jusqu'en septembre 2024, bénéficie d'un financement de 28 millions d'euros de l'UE. Son prochain comité de pilotage sera présidé par la COMESA.

Contacts presse :

Unité communication de la COI
communication@coi-ioc.org
Tél. : (+230) 402 61 00

Andry Rasoanindrainy
ecofish.tat.andry@incatemaconsulting.es
Tél.: (+230) 545 72 722